



**Déclaration liminaire
du Sgen-CFDT Picardie
CSAD du 06 FÉVRIER 2025**

Mme la Directrice Académique,
Mesdames et Messieurs les membres du CSAD,

Nous sommes réunis aujourd'hui pour étudier les mesures inhérentes à la carte scolaire pour la rentrée 2025 dans les 1ers et 2nds degrés.

Pour commencer, et même si nous sommes déjà en février, le Sgen-CFDT Picardie adresse ses meilleurs vœux à l'ensemble de la communauté éducative de notre département pour 2025. Il souhaite aussi de la stabilité, pour l'ensemble des agents et des usagers, afin d'en finir avec les changements incessants et les dispositifs imposés depuis le Grenelle, sans concertation.

En effet, la crise politique et budgétaire que traverse notre pays fragilise **la qualité de vie au travail des agents**. La valse des ministres de l'Éducation Nationale et de leurs réformes successives à coups de décrets, d'arrêtés, ne fait que mettre à mal les agents en dégradant leurs conditions de travail par des injonctions permanentes et les plongent dans une incertitude constante. Nous en voulons pour preuve la mise en place « du choc des savoirs » et en particulier des groupes de besoins en collège non totalement abandonnée et qui va encore peser sur les organisations et sur les conditions de travail des enseignants.

Concernant la préparation de la rentrée 2025/2026, même si nous pouvons nous féliciter du recul sur le projet de l'automne de supprimer 4000 postes d'enseignants, notre département se trouve encore impacté par une perte de moyens.

Dans le 1er degré, 21 postes classes sont sur la sellette. Pour le Sgen-CFDT Picardie ce n'est pas acceptable ! La baisse des effectifs devrait permettre un meilleur taux d'encadrement pour les élèves mais également la création de nombreux postes qui manquent au bon fonctionnement de notre institution pour favoriser la réussite de tous les élèves et pour améliorer les conditions de travail des personnels !

Pour ce qui est du second degré et de la DHG, nous voudrions souligner plusieurs points. Tout d'abord nous remarquons majoritairement des baisses de volumes, qui nous le savons s'expliquent notamment par les restrictions budgétaires.

A ce sujet, nous nous inquiétons de l'absence des IMP.

Qu'est-ce que cela signifie ? Ont-elles du retard ? Les collègues qui possédaient une mission particulière vont ils devoir faire sans ?

Nous avons perçu votre attention envers les établissements ruraux qui ont été moins touchés par les baisses d'horaires et qui ont même pu parfois ouvrir une classe supplémentaire comme à Anizy.

Cependant une grande question demeure autour des groupes de niveaux. Nous attendons toujours le texte réglementaire qui demandera l'application ou non de ses groupes. Cela crée de vives interrogations en salle des professeurs car une baisse de moyens, avec parfois une suppression de classes crée de vives difficultés à établir ces groupes au détriment de nombreux collègues. Les établissements voient augmenter le nombre des compléments de service, ce qui traduit donc une détérioration des conditions de travail et des contraintes supplémentaires pour les emplois du temps de tous. Deux matières ressortent, les mathématiques avec des collègues qui doivent aller faire un complément de service, en parallèle l'établissement accueille un autre collègue car 4 groupes pour 3 professeurs, c'est impossible. Personne n'a encore le don d'ubiquité, ce qui pourtant en arrangerait plus d'un. L'allemand qui devient une matière en voie de disparition avec des collègues qui s'inquiètent de leur avenir à court et long termes. Pour exemple, les collègues de Flavay le Martel, Montaigne étant déjà sur deux établissements risquent d'être sur trois établissements, l'année prochaine. Ils s'interrogent sur leur avenir si l'on continue de rogner les marges. De plus, on supprime la possibilité de proposer une culture variée à nos élèves et on accroît le sentiment d'insécurité de ces collègues. A part de l'allemand que peuvent-ils faire ?

Enfin, nous souhaiterions mettre l'accent sur la situation des Segpa et notamment celle qui ne fonctionnent avec moins de 4 classes. L'obligation de travailler en double niveau avec des élèves en grande difficulté scolaire relève véritablement du challenge. Prenons l'exemple de la SEGPA de Marthe Lefèvre qui après être passée à 4,5 classes il y a 6 ans se voit aujourd'hui à deux classes. L'IPS et la population n'ont pourtant pas changé. Les collègues s'inquiètent de la qualité de leurs enseignements avec deux classes en double niveau à 18 et 20 élèves. Comment pouvoir réorienter en 5e avec deux places potentielles ?

Finissons néanmoins sur une note positive avec différentes avancées sur les conditions de travail des agents dans notre académie : registre RSST dématérialisé, guides de différentes natures pour connaître nos droits, bienveillance et efficacité des services de santé et social, groupes de travail organisés pour améliorer les conditions de travail des agents... Cependant la tâche reste grande et le Sgen-CFDT Picardie tient à rappeler ici les éléments qu'il dénonce et continuera de dénoncer :

- ✓ L'accès à la CDIisation des AED toujours problématique,
- ✓ L'absence de statut pour les AED et les AESH,
- ✓ Les groupes de besoins,
- ✓ Le recours à la contractualisation,
- ✓ L'affectation et les conditions de travail des TZR,
- ✓ L'école inclusive sans moyens suffisants,
- ✓ Le management de certains chefs d'établissements,
- ✓ L'utilisation du logiciel OPALE chez les administratifs,
- ✓ Les problématiques de bâti scolaire puisque ce dernier n'est plus adapté aux changements climatiques...

Enfin, concernant les AESH, nous rappelons que la CFDT Education Formation Recherche Publiques revendique qu'ils soient recrutés sur des grilles salariales de catégorie B avec de véritables perspectives de parcours professionnels.

Merci pour votre écoute.